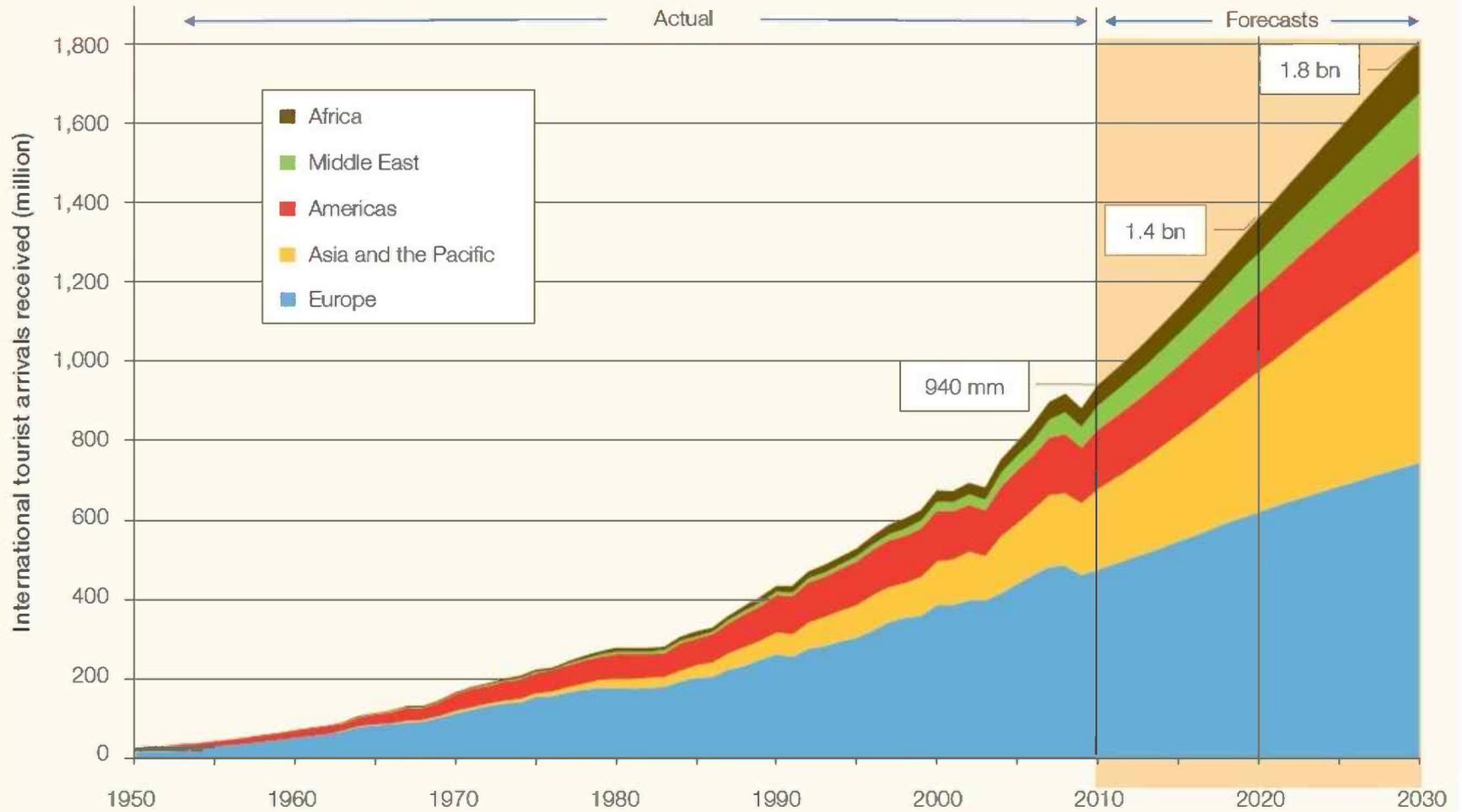


# **TOURISME ET PATRIMOINE : ENTRE AMOUR ET MANIPULATION**

Laurent Tissot (Université de Neuchâtel)

## UNWTO Tourism Towards 2030: Actual trend and forecast 1950-2030



Source: World Tourism Organization (UNWTO) ©



Le Louvre, 22 juillet 2015, 8h37 – Marc Fercondini





**Le 1<sup>er</sup> mai 2010 à Gizeh en Egypte. Gizeh est patrimoine mondiale de l'UNESCO.**

Image de Changedred





**En Espagne, des graffitis anti-touristes ont fleuri sur les murs.**

**Reuters/Eloy Alonso**



La liste du patrimoine mondial compte actuellement 1092 biens dans 167 pays

# La notion de patrimoine

Le mot patrimoine vient du latin patrimonium qui signifie littéralement « l'héritage du père ». A l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel.

La notion de patrimoine dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel. Il est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme étant le résultat de son talent. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures.

# Le patrimoine mondial (UNESCO)

Pendant des décennies, la notion, qui n'englobait que le patrimoine bâti ancien, n'a pratiquement pas évolué et ne s'est guère étendue en dehors de l'Europe. Elle s'est « mondialisée » seulement en 1972 avec l'adoption par l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture) d'un traité international intitulé « Convention et recommandations relatives à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » :

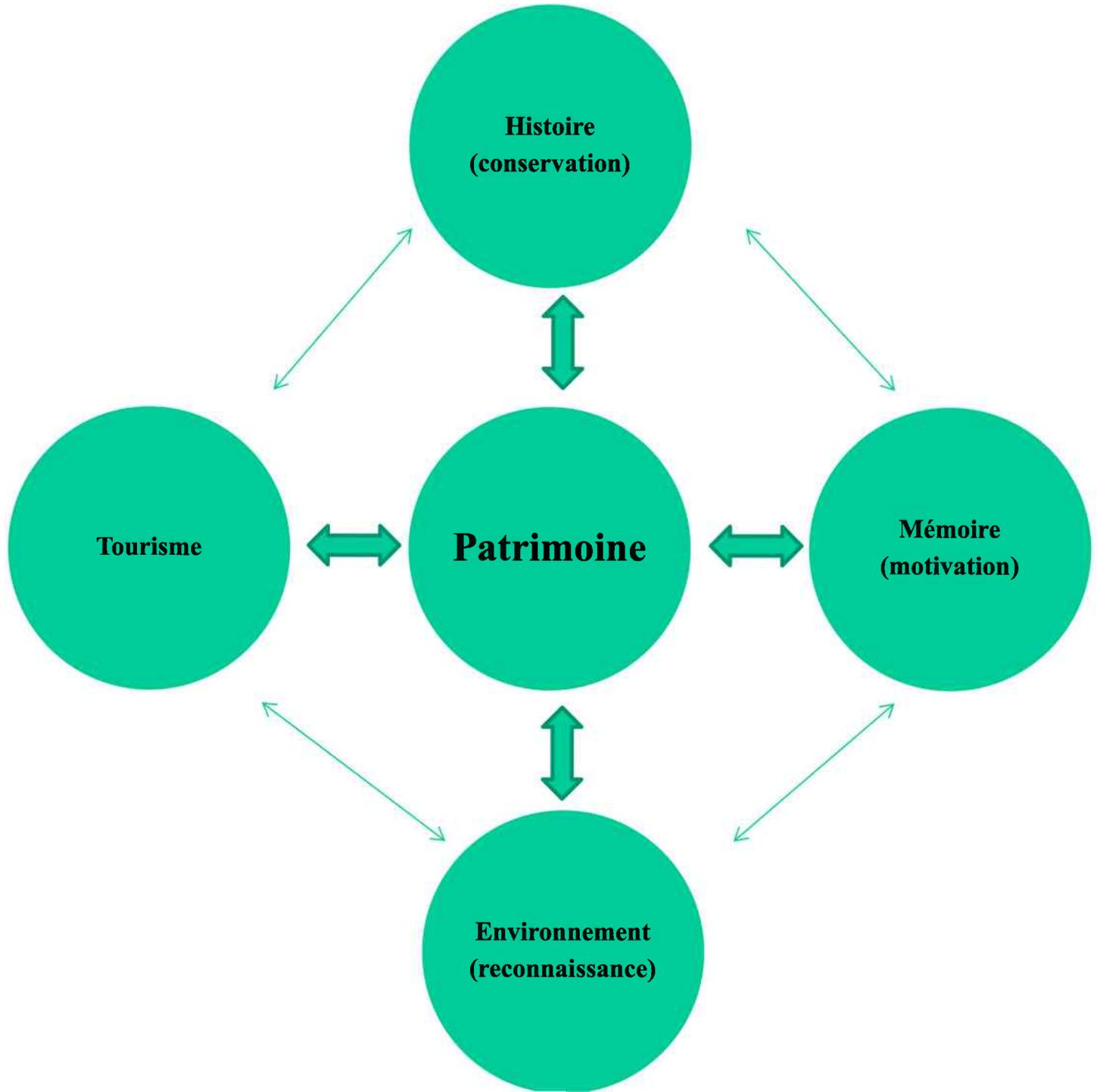
- « Considérant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération encore plus redoutables.
- Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel ou naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde, [...]
- Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers qui les menacent il incombe à la collectivité internationale toute entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle par l'octroi d'une assistance collective qui, sans se substituer à l'action de l'Etat intéressé, la complétera efficacement, [...] »

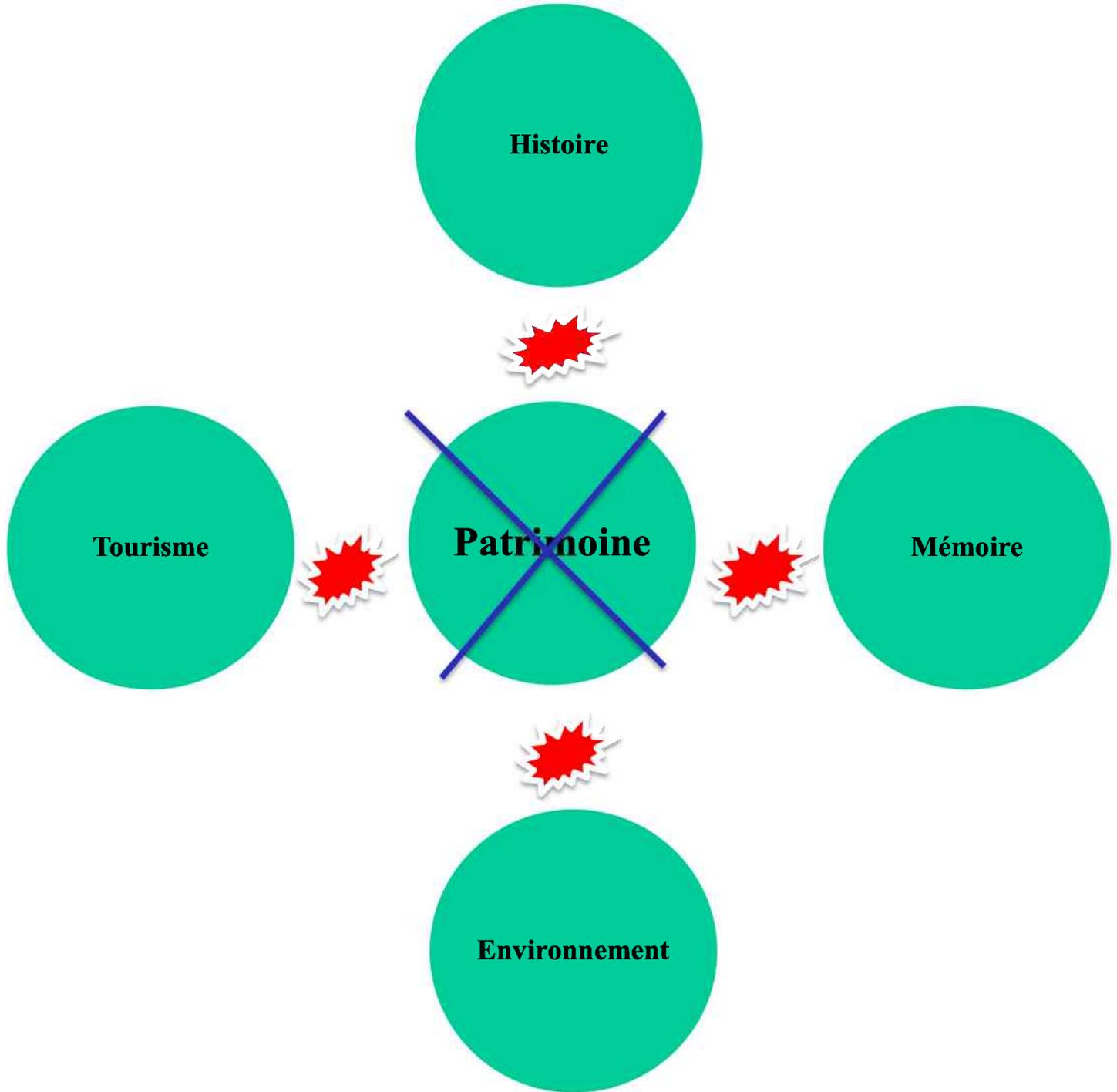
Cette convention a été ratifiée par 21 pays en 1975. Elle l'est aujourd'hui par 159 Etats.

# Critères de reconnaissance du patrimoine

1. Critères de **conservation** : y a-t-il un intérêt esthétique, scientifique, historique à conserver un bien matériel ou immatériel? Le bien à conserver représente-t-il une valeur sociale ou économique ?
2. Critères de **motivation** : qu'a-t-on fait de l'héritage du passé ? Problème de l'acceptation ou du rejet par le public de cet héritage : le public a systématiquement fait un tri selon les générations en oubliant volontairement ou non un objet, un bâtiment...
3. Critères de **reconnaissance** : critères de l'inventaire déjà existant, il étudie comment le bien a été restauré, conservé, transmis sans que l'état n'intervienne
4. Critère **touristique** : le bien en particulier représente-t-il un intérêt pour le tourisme ?

Si un objet appartient à l'un de ces quatre critères, il fait partie du patrimoine.







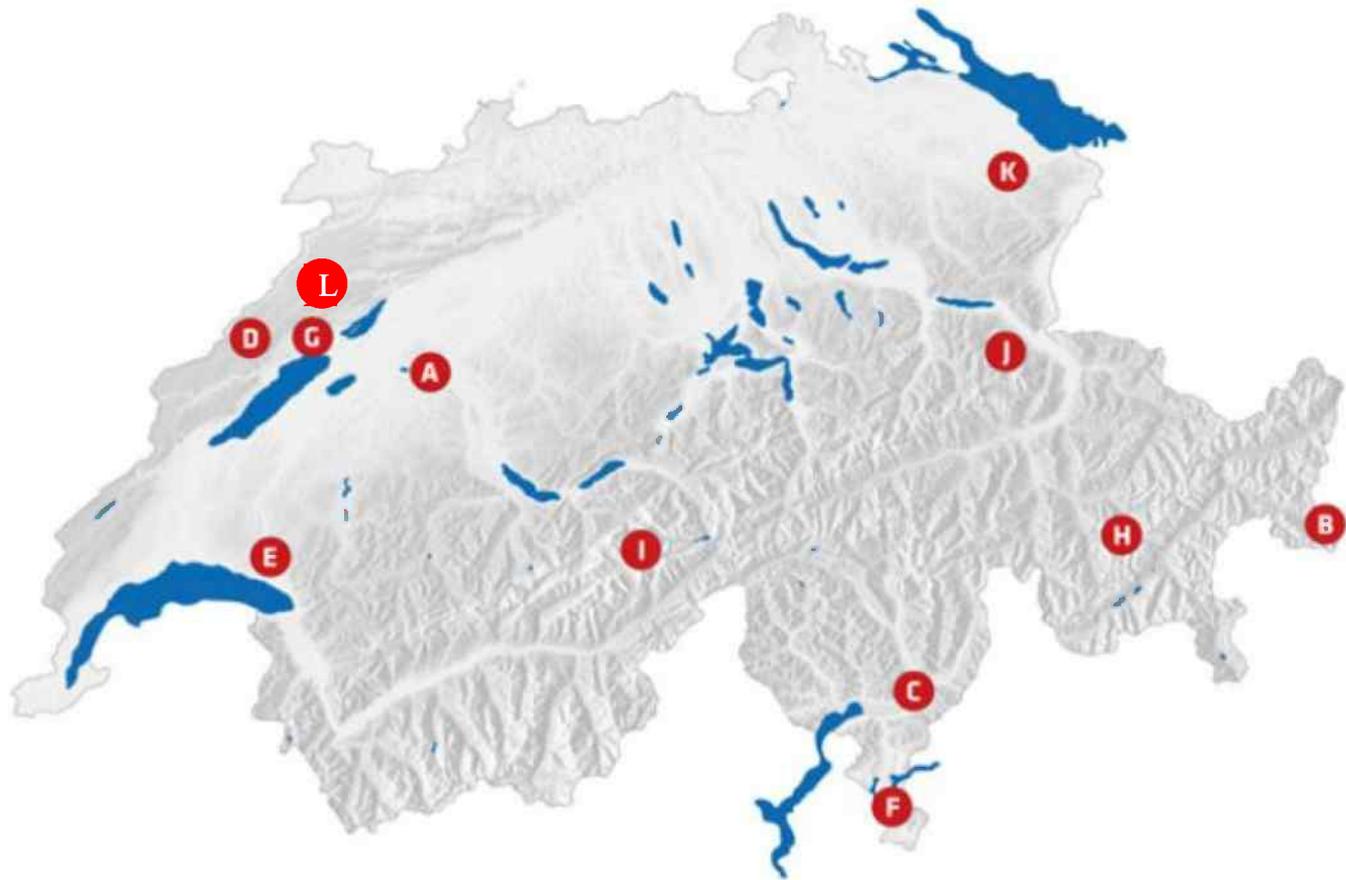




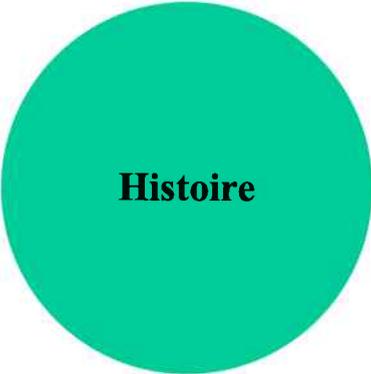
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



**La Chaux-de-Fonds /  
Le Locle, urbanisme horloger**  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2009



- A - Vieille ville de Berne
- B - Couvent Saint-Jean à Müstair
- C - Trois Châteaux de Bellinzone
- D - La Chaux-de-Fonds / Le Locle, urbanisme horloger
- E - Lavaux, vignoble en terrasses
- F - Monte San Giorgio
- G - Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes
- H - Chemin de fer rhétique Albula/Bernina
- I - Swiss Alps Jungfrau-Aletsch
- J - Haut lieu tectonique suisse Sardona
- K - Domaine conventuel de Saint-Gall
- L - L'œuvre architecturale de Le Corbusier

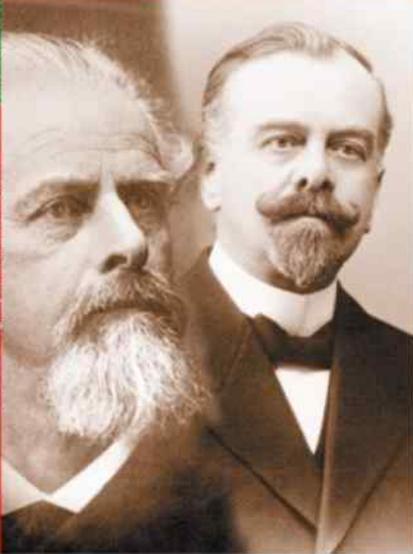


**Histoire**

PIERRE-YVES DONZÉ

## LES PATRONS HORLOGERS DE LA CHAUX-DE-FONDS

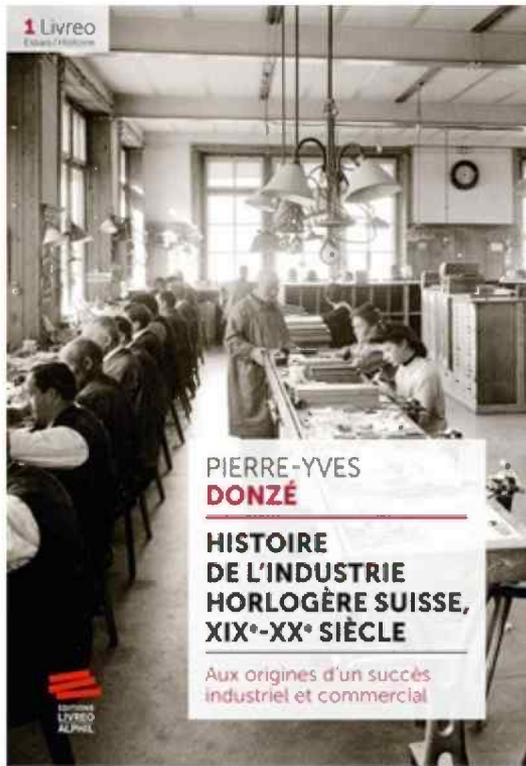
DYNAMIQUE SOCIALE D'UNE ÉLITE INDUSTRIELLE  
(1840-1920)



Collection dirigée par Pierre-Yves Donzé



1 Livreo  
Essais / Histoire



PIERRE-YVES  
**DONZÉ**

## HISTOIRE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Aux origines d'un succès  
industriel et commercial



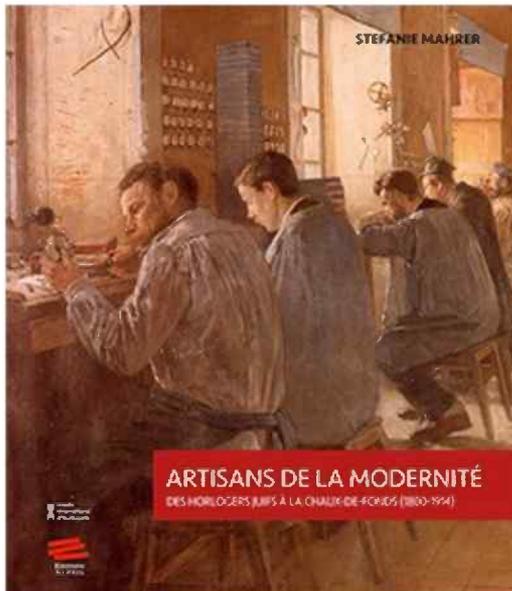
Francesco Garufo

# L'EMPLOI DU TEMPS



HISTOIRE

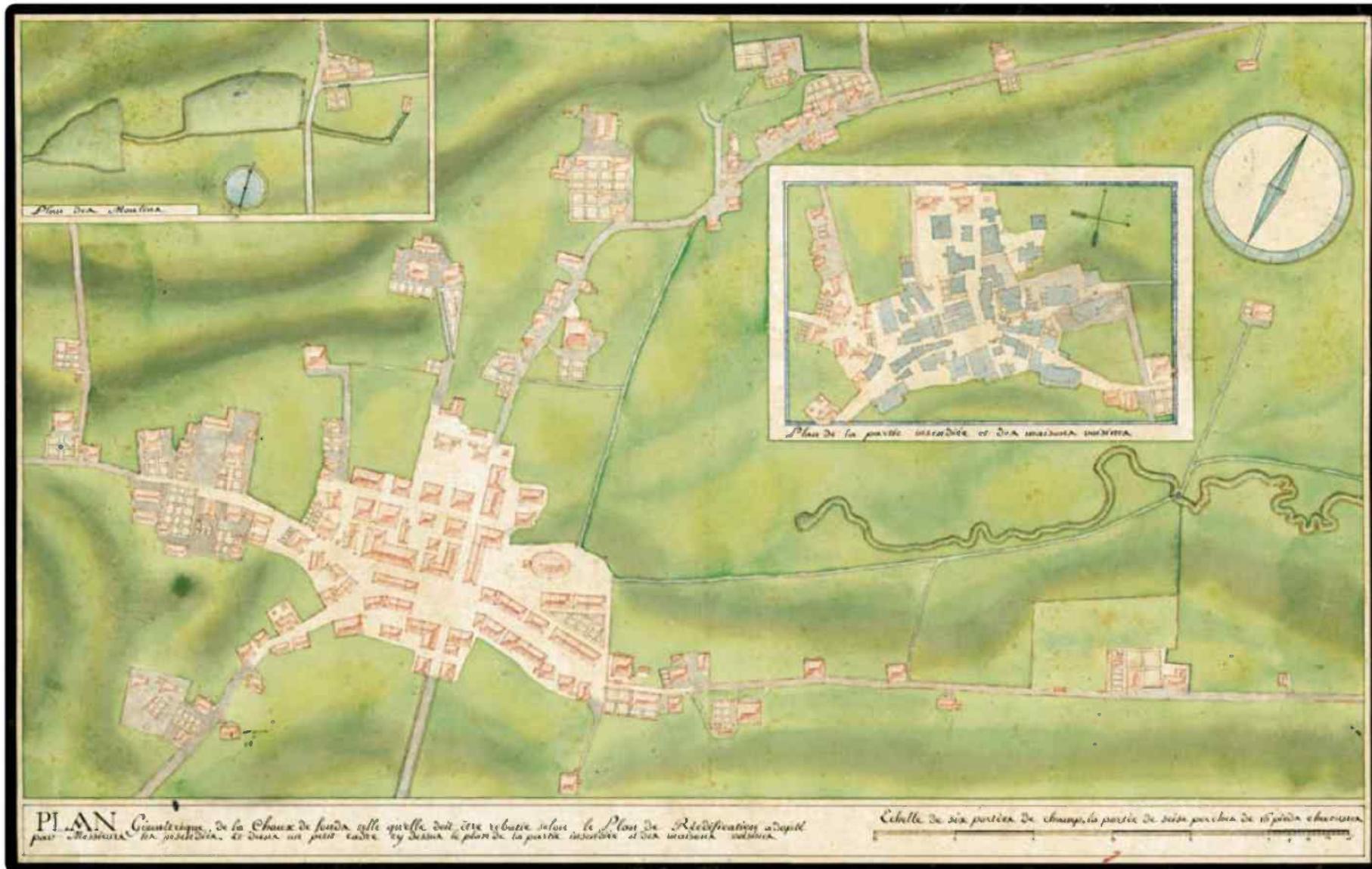
STEFANIE MAHRER

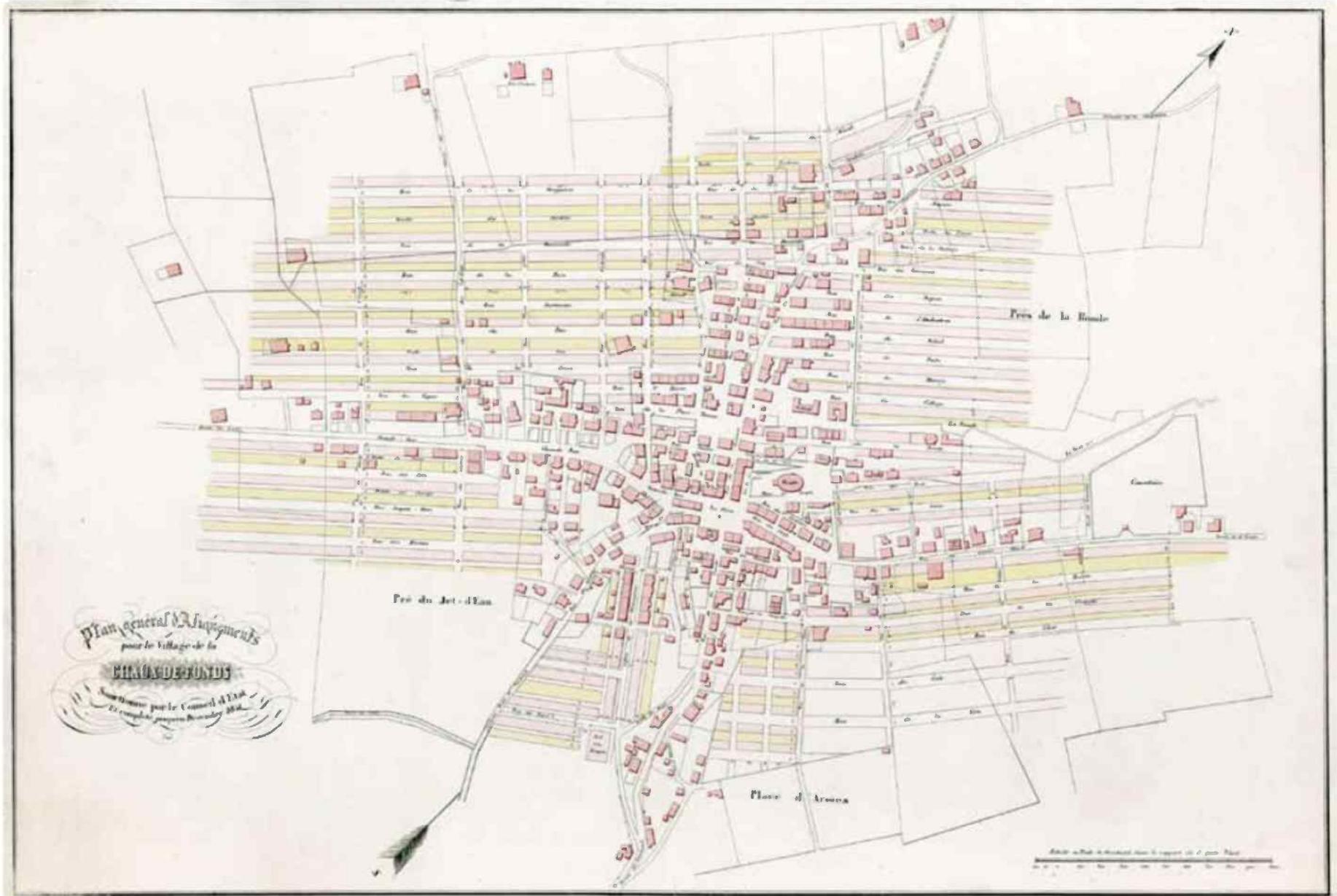


## ARTISANS DE LA MODERNITÉ

DES HORLOGERS JURIS À LA CHAUX-DE-FONDS (1800-1914)







Heinrich Siegfried, Souvenir du Tir fédéral, 1863 (MH).



Vue aérienne de La Chaux-de-Fonds, vers 1912 (SUC).





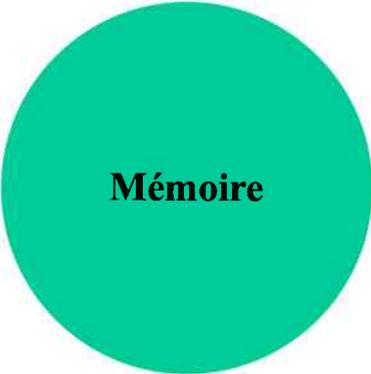






**Atelier d'horlogerie**  
**© Archives historiques Tissot SA**





**Mémoire**

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neufchâtel un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre. Une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre, des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne, le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent, avec tout le soin possible, des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la Nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renferme bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois [...] Jamais Menuisier, Serrurier, Vitrier, Tourneur de profession n'entra dans le pays; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui; dans la multitude de meubles commodes & même élégans qui composent leur ménage & parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître .

Il leur reste encore du loisir pour inventer & faire mille instrumens divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années . Ils en font aussi de fer, ils font même des montres ; &, ce qui paroît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, & fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout: ils ont des livres utiles & sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses, & de plusieurs avec esprit.

Ils font des siphons, des aimans, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instrumens de toute espèce ; vous prendriez le poêle d'un Paysan pour un atelier de mécanique & pour un cabinet de physique expérimentale . Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer; la plupart jouent de la flûte, plusieurs ont un peu de musique & chantent juste . Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition . De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disoit l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin, quelques-uns croyoient l'avoir toujours sue [...]

*Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Lettre à d'Alembert sur les spectacles (1758).*

*Textes en réponse à l'article de d'Alembert sur "Genève" publié en 1757 dans l'Encyclopédie*



**Kaiser, Edouard (père), L'horloger 1890**



**Paysan horloger à domicile, une profession en voie de disparition  
dans le courant du XXe siècle (La Sagne, avril 1946).**

**Photographie Fernand Perret © DAV, BLCF**

Fritz Zuber-Bühler, L'horloger et sa famille, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (MIH).





**Environnement**



© Le Locle/La Chaux-de-Fonds / Le Locle,  
A.Henchoz

# La Chaux-de-Fonds/Le Locle

## Urbanisme horloger

Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

URBANISME HORLOGER  
La Chaux-de-Fonds / Le Locle  
Candidature au patrimoine mondial

Ce n'est pas un hasard si l'horlogerie a trouvé à La Chaux-de-Fonds et au Locle un terrain propice à son développement. Des conditions politiques, économiques, sociales et environnementales très similaires, ainsi qu'une proximité géographique, font de La Chaux-de-Fonds et du Locle des villes jumelles. Au XVIIIe siècle déjà, une importante activité artisanale venait compléter la vocation paysanne première des habitants des Montagnes neuchâtelaises. L'absence de corporatisme, un esprit progressiste et entrepreneurial, un souci de justice sociale sont autant de facteurs qui ont permis l'émergence d'une activité protoindustrielle qui, avec une vigueur remarquable, se transforma en une industrie d'envergure mondiale. Grâce à cette tradition culturelle qui perdure, ces deux villes sont devenues au XIXe siècle les capitales mondiales de l'horlogerie. Aujourd'hui encore, la base de l'économie régionale à très forte valeur ajoutée repose sur la tradition de l'horlogerie et sur ces développements, à l'instar de la microtechnique.

*« Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle » in La Chaux-de-Fonds-Le Locle. Urbanisme horloger (sous la direction de Jean-Daniel Jeanneret). Le Locle, 2009, p. 15.*



---

**Pascal COUCHEPIN**  
Président de la Confédération suisse en 2008  
Chef du Département fédéral de l'intérieur

Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, construites pour répondre aux exigences de l'industrie horlogère, rappellent dans leur urbanisme les complications d'une montre: de l'architecture des bâtiments au pragmatisme des habitants, ici tout est voué à l'horlogerie, et ces cités semblent rythmées par le battement régulier d'une pendule. Cet ensemble urbain issu du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est développé jusqu'à aujourd'hui autour du même but, fabriquer des montres. Il se révèle d'une exceptionnelle cohérence.

Au premier regard, ce patrimoine industriel paraît modeste, voire austère. Mais en s'y penchant de plus près, on en perçoit mieux l'intérêt et la richesse. La Chaux-de-Fonds et Le Locle sont de parfaits exemples de la ville ordonnée de l'époque industrielle, forme urbanistique datant de l'Antiquité qui est devenu un modèle pendant l'époque moderne. Les deux villes sont de remarquables témoignages d'une industrie qui a influencé le monde entier. La typologie de ces villes se distingue des grands centres en damier américains en ce qu'elle témoigne d'une urbanisation adaptée à une industrie unique. Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont la symbiose construite entre industrie horlogère et urbanisme, entre technologie et architecture, et c'est l'esprit même de l'horlogerie qui se manifeste dans les détails richement ouvragés d'une cage d'escalier d'une maison ouvrière.

La Suisse est Etat partie à la Convention du Patrimoine mondial depuis 1975 et elle s'engage à ce titre pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'humanité. La Confédération se donne pour mission de sensibiliser la population aux valeurs patrimoniales et d'entreprendre les efforts nécessaires pour le préserver pour les générations futures. Cette sensibilisation est d'autant plus essentielle dans le cas précis qu'elle porte sur des dimensions encore peu reconnues de notre patrimoine, le patrimoine industriel, dont on ne saurait assez affirmer l'importance pour la mémoire collective d'un peuple.

La candidature de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'humanité a été rendue possible par une intense et fructueuse collaboration entre les deux villes, le canton de Neuchâtel et la Confédération, assistés par de nombreux experts nationaux et internationaux. Convaincues de leur richesse, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont décidé de préserver leur patrimoine bâti. Cette volonté a été suivie par la population, consciente des qualités de sa région.

La Suisse présente avec fierté la candidature La Chaux-de-Fonds/Le Locle, urbanisme horloger à la liste du Patrimoine mondial. Je remercie d'ores et déjà le Comité du Patrimoine mondial ainsi que l'ICOMOS de leur examen attentif.

Pascal Couchepin





**Tourisme**







«Le touriste va voir quelque chose qui va lui sembler austère, voire monotone. Il faut pousser les portes et faire preuve de curiosité.»

«Ce sont des villes qui se méritent», résume Jean-Daniel Jeanneret. Le promeneur y cherchera en vain des points de repère «typiques»: en terme d'histoire industrielle, ce n'est pas Manchester ou la Lorraine. Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont certes été construites pour faire de l'horlogerie, mais aussi «pour qu'on y vive bien». Aristocratie ouvrière, les horlogers ont veillé à la qualité de vie et à la culture.

20 minutes, 28 juin 2009

Pour la deuxième fois dans l'histoire de la Convention du patrimoine mondial, adoptée en 1972 par l'UNESCO, un site a été retiré de la Liste du patrimoine mondial quand le Comité a décidé que la vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) n'a pas su conserver la valeur universelle exceptionnelle qui lui avait valu son inscription sur la Liste, suite à la construction d'un pont à quatre voies au coeur de ce paysage culturel.

GenèveActive, Journal culturel de la métropole lémanique, 29 juin 2009

‘C’est la faute à Rousseau !’

De la culture immatérielle à la culture  
du mensonge ?

Laurent Tissot  
(Université de Neuchâtel)



**NO TOURISTS ALLOWED.**